

07.05.2009 - 15:00 Uhr

11ème Forum suisse de l'assurance-maladie sociale: «Prévention et promotion de la santé - Responsabilité individuelle ou garantie de l'Etat?»

Zurich (ots) -

- Indication: Une version courte de ce communiqué de presse peut être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100000384> -

Le système de santé se situe à un niveau élevé en Suisse. Il faut trouver moyens et méthodes pour éviter la menace d'une surcharge du budget de l'Etat et des assurances sociales du fait des coûts de santé, tout en maintenant et en améliorant la qualité de vie. La nouvelle législation sur la prévention ouvre la porte à des thèses et questions controversées. Comment éviter les abus? L'Etat doit-il montrer la voie par des lois et des directives? Ou faut-il inciter le citoyen à davantage de responsabilité individuelle? C'est la RVK, Fédération des petits et moyens assureurs-maladie, qui a organisé cette plate-forme essentielle pour le système de santé publique.

Un devoir pour les politiques

Salome von Greyerz, responsable de projet de l'Office fédéral de la santé publique, s'est penché sur l'efficacité de la politique de prévention - la thématique «Prévention et promotion de la santé» étant pour von Greyerz fondamentale du point de vue politique. Une chose est claire pour von Greyerz: «Les ressources de la médecine curative diminuent. Si des mesures en faveur du maintien de la santé par la promotion de celle-ci, ainsi que par la prévention, ne sont en aucun cas un luxe - elles sont absolument nécessaires!».

«La promotion de la santé et la prévention ne peuvent pas être décrétées par l'Etat. C'est l'affaire de tous!» Joachim Eder, conseiller d'Etat et Directeur de la santé du canton de Zoug de même que Président du conseil de fondation de Promotion Santé Suisse, a appelé à la responsabilité de l'ensemble des citoyennes et citoyens. Eder exige une politique globale de promotion de la santé qui se base sur les structures existantes. Promotion de la santé et prévention ne sont pas une question d'argent, mais de volonté politique.

Pour et contre

«Les actions entreprises en matière de prévention doivent être coordonnées et fédérées.» Christine Egerszegi-Obrist, conseillère aux Etats et Présidente de la Société suisse pour la politique de la santé, a défendu le point de vue "pour" une nouvelle législation sur la prévention. L'engagement de l'Etat pour la santé publique et le système de santé ont une importance décisive. Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, a une vision toute autre: «nous voulons une politique de prévention mesurée, orientée sur les groupes à risque. La mise sous tutelle de l'ensemble de la population n'a aucun sens.» L'extension des compétences fédérales empièterait sur la liberté individuelle.

Prévention et promotion de la santé - une mission de longue haleine

Le regard critique d'Helga Kühn-Mengel - ministre déléguée du gouvernement fédéral allemand aux intérêts des patientes et patients et Présidente de l'union gouvernementale pour la promotion et la prévention de la santé en Allemagne - dévoile un résumé positif. A l'avenir, les ressources doivent être mieux regroupées et les

synergies exploitées plus efficacement. Kühn-Mengel focalise la législation sur la prévention avec un contenu central: «prévention et promotion de la santé constituent une mission globalement politique et au-delà de tout ressort.» Dieter Kissling, directeur de l'Institut de médecine du travail, est ainsi convaincu: «dans le monde du travail en mutation, une entreprise ne réussit que grâce à du personnel en bonne santé et fortement motivé. En contrepartie, le système de santé pourrait profiter du monde économique et de sa promotion de la santé dans l'entreprise.

Prévention 2.0 a été le mot-clé à propos duquel Stephan Sigrist, responsable du Think Tank W.I.R.E. de la Banque Sarasin et du Collegium Helveticum, a défini sa position: «les responsabilités entre les citoyens en tant que tels et l'Etat seront renégociées dans le futur. Les assurés doivent être de plus en plus intégrés à titre de décideurs. Sans compter «le retour aux fondamentaux»: recentrage sur la simplicité en lieu et place d'offres sans cesse inédites.»

La RVK - Fédération et centre de compétences des petits et moyens assureurs-maladie

Forte de 45 assureurs-maladie et de quelque 800'000 assurés, la RVK est le réassureur le plus puissant du marché suisse de l'assurance-maladie. Ce centre de compétences pour les prestations du système de santé - notamment pour les petits et moyens assureurs-maladie - se distingue par une palette de services performants et innovants, outre son activité d'assurance privée durable. Une optimisation constante de l'offre et l'orientation sur les évolutions actuelles du système de santé publique sont garanties du fait que les membres de la Fédération et les partenaires de la branche de la santé peuvent satisfaire aux conditions sans cesse plus ambitieuses des autorités de surveillance de même qu'aux besoins grandissants de la clientèle.

Vous pouvez consulter le communiqué de presse, les présentations des intervenants à la manifestation à l'adresse Internet www.rvk.ch.

Contact:

Marcel Graber
Directeur de RVK
Tél.: +41/41/417'05'66
Mobile: +41/79/215'14'81
Fax: +41/41/417'05'01
E-Mail: marcel.graber@rvk.ch
Internet: www.rvk.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000384/100582739> abgerufen werden.